



Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
Place du 1<sup>er</sup> octobre 1974  
34280 LA GRANDE MOTTE

Montpellier, le 23 octobre 2020

**LRAR**

Nos réf. : 0719063 - ASSOCIATION LA VIGIE CITOYENNE GRAND MOTTOISE / COMMUNE DE LA GRANDE MOTTE - TS/TS

Vos réf :

Objet : Coût du projet Ville/Port

Monsieur le Maire,

Je reviens vers vous dans les intérêts de l'association La Vigie Citoyenne Grand Mottoise, qui ne peut s'empêcher de réagir à vos dernières annonces relatives au coût du projet Ville/Port.

En effet, lors du lancement en 2018 de la concertation préalable sur le projet Ville/Port, le coût total dudit projet était annoncé à une hauteur de 65 millions d'euros.

Ce même montant de 65 millions d'euros était encore présenté au Grands-Mottois il y a quelques mois.

Or, un article du 13 septembre 2020 du Midi Libre a indiqué que lors de la présentation du projet au Premier ministre, il a été question d'un « *investissement de 80 à 100 M€ avec notamment la création de 400 anneaux supplémentaires* ».

Bien plus, lors d'une interview à l'occasion du récent Salon du littoral et des enjeux méditerranéens de 2020, vous avez indiqué : « *C'est un projet à 100 millions d'euros (...)* ».

Une telle inflation aussi importante, de presque 50 % en deux années, interroge sérieusement l'association.

Un écart aussi important dans les prévisions, dans un délai aussi court, amène trois interrogations :

- le budget du projet a-t-il été minimisé au moment de la concertation préalable ?
- la concertation préalable a-t-elle été réalisée sur la base d'études insuffisantes ?
- des travaux complémentaires, non prévus au premier stade de l'étude, se sont-ils avérés nécessaires ?

Dès lors, par la présente, l'association sollicite la transmission de tous les éléments susceptibles d'apporter les éclaircissements indispensables à la bonne compréhension d'une hausse aussi importante à ce stade du coût du projet Ville/Port.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Tom SCHNEIDER  
[ts@schneider-avocats.com](mailto:ts@schneider-avocats.com)